MEL.GD8o
057
(01)

BIBLIOTHEQUE FNSP
1 081 652

Mél. gr
57 1

ANATOLE LEROY-BEAULIEU
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

L'ALSACE-LORRAINE

ET LA LUTTE POUR LA CULTURE FRANÇAISE

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

EXTRAIT DU *CORRESPONDANT*

Mél gr 8° 57 1

PARIS
LOUIS DE SOYE, IMPRIMEUR
18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES, 18

BIBLIOTHEQUE FNSP
1 081 652

Hommage de l'auteur

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

L'ALSACE-LORRAINE

ET LA LUTTE
POUR LA CULTURE FRANÇAISE

ANATOLE LEROY-BEAULIEU
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

L'ALSACE-LORRAINE

ET LA LUTTE
POUR LA CULTURE FRANÇAISE

Extrait du *CORRESPONDANT*

PARIS
LOUIS DE SOYE, IMPRIMEUR
18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES, 18
—
1911

L'ALSACE-LORRAINE

ET LA LUTTE POUR LA CULTURE FRANÇAISE

Durant de longues années, je me suis demandé, anxieusement, quel était notre devoir et quel était notre droit vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine. Avions-nous le devoir, avions-nous même le droit d'en parler, d'en écrire publiquement? En lui disant ce que sentaient nos cœurs à tous, en lui répétant ce que nous avions sans cesse sur les lèvres, que nous souffrions cruellement de ses souffrances, que, loin d'affaiblir notre affection pour elle, la séparation violente n'avait fait que la rendre plus vive et plus profonde, ne risquions-nous pas, au lieu d'alléger son sort, d'alourdir encore le joug qui pesait sur elle? De même, en lui témoignant des sympathies, hélas! impuissantes, ne courions-nous pas le péril d'ébranler la situation encore mal affermie de la France, d'accroître à son détriment les soupçons de notre vain désir de revanche, et ainsi de compromettre à la fois, malgré nous, deux causes qui nous étaient également chères : la sécurité précaire de la France et le repos douloureux de l'Alsace-Lorraine?

Ces scrupules, je l'avoue, m'ont longtemps paru justifiés; ainsi s'explique comment, durant tant d'années, l'Alsace-Lorraine n'a pas tenu, dans notre littérature et dans notre presse, la place qu'elle gardait toujours dans nos souvenirs et dans notre cœur. Par bonheur pour moi, si je n'osais en écrire, craignant d'être trop inférieur à une tâche si délicate, je me croyais le droit d'en parler librement, en mon cours, à mes élèves des Sciences Politiques, c'est-à-dire à quelques-uns de ceux parmi nos compatriotes qui avaient le plus besoin qu'on leur en rappelât le souvenir, à une portion de l'élite de la jeunesse française; et c'est un devoir que, durant ces trente dernières années, j'ai rempli avec une émotion dont je n'étais pas toujours maître, et que j'avais la joie de voir partagée de mes jeunes auditeurs.

Aujourd'hui, les temps sont changés. Nous ne craignons plus de parler de nos provinces perdues; nous ne nous croyons plus astreints à ne le faire qu'en fictions, comme d'abord René Bazin ou Maurice Barrès en leurs beaux romans. Quelques-uns répéteront peut-être encore que nous risquons ainsi d'irriter l'ombrageuse vigilance de l'Allemagne, d'accroître entre elle et nous les causes ou les prétextes de défiance et de conflit. Ce n'est pas ici le lieu de juger la politique allemande vis-à-vis de la France; mais les dernières années nous ont assez laissé voir que cette politique a d'autres visées et d'autres ambitions que la paisible possession de l'Alsace-Lorraine. Les Allemands savent que leur conquête de 1870, une guerre seule la leur peut enlever, et que si cette guerre éclate jamais, ce n'est pas la République française qui la déclarera. Le jour où, pour reculer les frontières de l'empire des Hohenzollern en Europe ou en Afrique, ils voudraient de nouveau recourir aux armes, ils s'embarrasseraient peu de chercher des prétextes. Autrement, eux qui sont venus nous reprendre Strasbourg après plus de deux siècles, Metz après plus de trois siècles, ils jugeraient que nous avons la mémoire étrangement courte, s'il suffisait d'une quarantaine d'années pour nous les faire oublier. Nous n'aurions rien à gagner devant eux à l'hypocrisie de l'oubli et de l'indifférence. C'est assez pour eux que nous soyons pacifiques, et cela leur conduite envers nous a montré plus d'une fois qu'ils n'en doutaient guère; peut-être même, à certaines heures, nous l'ont-ils par trop laissé voir.

Comment, du reste, en face de nos provinces perdues, saurions-nous feindre l'indifférence ou l'oubli, nous qui nous faisons gloire de témoigner partout nos sympathies françaises aux victimes de la conquête et aux peuples opprimés? Est-ce parce que c'est à notre France que l'Alsace et la Lorraine ont été enlevées, parce que nous étions en droit de les regarder comme la chair de notre chair? ou serait-ce que, selon la thèse officielle allemande, ces deux provinces ont été rendues à leurs frères de race, si bien que la conquête de 1870 n'a été en réalité qu'une libération? Cette thèse des « frères délivrés ou reconquis », s'il est un pays où elle a toujours paru une dérision, c'est l'Alsace-Lorraine. Aujourd'hui, tout comme il y a quarante ans, elle reste un pays conquis; elle le sent, et elle ne s'en cache point.

Chaque fois que j'y retourne, j'en ai la douloureuse impression, et jamais je ne l'ai eue plus forte et plus cuisante que l'automne dernier, en septembre 1910, en assistant, au milieu de Lorrains et de Lorraines en deuil, de toute classe et de tout âge, à la messe du Souvenir français dans la cathédrale de Metz. Spectacle poi-

gnant pour nous, mais en même temps réconfortant et cruel, auquel il est bon à un Français d'assister, ne fût-ce que pour sentir à quel point les souvenirs du passé sont là-bas restés vivants. Comment n'en être pas remué jusqu'au fond de notre être? et pourquoi le cacher ou rester muets et en apparence insensibles devant ceux qui souffrent pour nous, pour notre civilisation, pour notre langue? Car, en Alsace comme en Lorraine, c'est bien pour cela qu'ils continuent de souffrir et de lutter.

Séparés de la France par la violence, ils mettent leur honneur et leur patriotisme à conserver les traditions, la culture, la langue françaises. Le combat pour la civilisation française, voilà ce qui domine toute la politique et toute la vie de l'Alsace-Lorraine, ce qui est au fond de son particularisme alsacien-lorrain, ce qui est en jeu dans ses revendications d'autonomie. Et cette lutte, menée en souvenir de nous, à côté de nous, par nos compatriotes d'hier, comment pourrions-nous y sembler indifférents, nous qui, sur d'autres frontières et en pays autrement éloignés, montrons, dans les deux mondes, un intérêt passionné à tous les champions de notre civilisation latine et de notre langue française? Si le sort des batailles a pu nous contraindre à l'abandon du territoire de nos deux provinces, aucun traité n'a décidé que la langue et la culture françaises en devaient être extirpées; aucun engagement ne nous interdit de suivre, avec une admiration reconnaissante, le vaillant effort de ceux qui combattent pour les maintenir.

I

Voilà déjà quarante ans que les Allemands s'efforcent d'effacer des deux provinces conquises l'empreinte française et les souvenirs de la France; quarante ans qu'Alsaciens et Lorrains s'entendent chaque jour répéter qu'ils sont des Germains indûment détachés, durant deux ou trois siècles, du vieux tronc germanique et rendus à la patrie allemande par les armes libératrices du grand empereur Guillaume.

Cette thèse habituelle de la politique et de la science allemandes, obstinément enseignée par les instituteurs de villages comme par les professeurs de l'université de Strasbourg, Lorrains et Alsaciens ne l'acceptent guère plus aujourd'hui qu'au lendemain de la conquête. L'orgueil allemand, l'orgueil de race, si puissant aujourd'hui outre Rhin, s'en étonne autant qu'il s'en irrite. Avoir droit au nom d'Allemand et ne pas s'en faire gloire, quelle aberration et quelle insolence!

Passe encore, aux yeux du vainqueur, pour Metz et le pays messin, pays de pure langue française, fragment brisé de la terre de France, dont les habitants indigènes sont de pauvres Welches qui se sentent naturellement étrangers au milieu des envahisseurs allemands. A ceux-là, à ces vieux Messins, il est malaisé de faire comprendre qu'ils sont, eux aussi, Germains par le sang, par les ascendances austrasiennes et les lointaines origines ethniques. De pareils Français de langue et de tradition, les plus ingénument optimistes des patriotes allemands ne peuvent guère rien espérer. Aussi, pour les germaniser, ne comptent-ils que sur la compression et la dénationalisation. Ce pays messin, à demi vidé par l'émigration, et comme décapité par l'exode de tant de ses fils, les pangermanistes le considèrent comme une sorte de colonie de peuplement, que doit seul assurer au « Deutschthum » l'afflux constant des colons d'Allemagne.

Comme en Poznanie, le « Drang nach Osten », l'Allemagne y pratique le « Drang nach Westen », refoulant systématiquement la langue française, de municipalité en municipalité et d'école en école, s'en prenant, sous les plus vains prétextes, comme dans l'affaire de la « Lorraine Sportive », à tout groupement, même inoffensif, où les indigènes essaient de se retrouver, et, à défaut de l'esprit français, de défendre sur cette terre lorraine l'esprit lorrain et les traditions messines [1].

Mais les Alsaciens qui parlent allemand, qui, sous la domination française, avaient souvent gardé le goût de la langue et de la littérature allemandes, comment expliquer leur résistance à la politique de germanisation? Comment ne se montrent-ils pas fiers d'avoir été, de nouveau, promus au rang d'Allemands? D'où viennent, chez eux, ces révoltes contre le sang des ancêtres teutons? ces préférences contre nature pour la langue et pour la culture françaises? Les pangermanistes n'y peuvent voir qu'une sorte de monstruosité aussi folle que coupable. Ils oublient, ce que n'ignorent ni les Français ni les Alsaciens, que la langue ne prouve pas la race, que les deux choses sont différentes et peuvent aller séparément, que, tout en parlant un dialecte germanique, les habitants de l'Alsace peuvent avoir plus de sang celte ou gaulois que de sang teutonique.

Mais à quoi bon scruter cet obscur mystère des races? Ce n'est pas d'incertaines origines ethniques que dépend le sentiment

[1] Sur la situation et sur les sentiments de Metz et de la Lorraine annexée, le lecteur nous permettra de le renvoyer aux premiers chapitres du récent volume de M. Georges Ducrocq : *la Blessure mal fermée, notes d'un voyageur en Alsace-Lorraine*. Paris, Plon, 1911.

national d'un peuple; c'est bien plutôt de son histoire, de son éducation historique. Or, si jamais l'Alsace a été une colonie de Germains et une province allemande, l'histoire l'avait depuis longtemps séparée de l'Allemagne; l'histoire et les influences séculaires l'ont émancipée de l'esprit allemand. Par suite, aujourd'hui comme en 1870, plus encore peut être qu'à la veille de la conquête, l'Alsacien se sent différent des Allemands; il est frappé de leurs défauts et de leurs travers, de leur démarche et de leurs gestes, comme ne saurait l'être un Allemand; c'est pour cela que les artistes alsaciens, un Hansi, un Zislin, font de leurs nouveaux maîtres des portraits si ressemblants et des charges si vivantes.

L'Alsacien voit l'Allemand du dehors. L'Alsacien se sent autre que ses voisins d'outre-Rhin, non seulement par ses mœurs et par ses habitudes, mais, plus encore, par ses manières de sentir, de juger, de penser, par toute sa sensibilité, comme par ce qu'on appelle aujourd'hui sa mentalité. Car, c'est là un fait sur lequel il convient de ne pas se méprendre; si, vraiment, ces différences ou mieux ces oppositions entre l'Alsacien et l'Allemand sont dues à la domination et à l'influence de la France, l'empreinte laissée par la France sur son ancienne province est autrement profonde que ne l'imaginaient les Allemands. Elle n'affecte pas seulement l'extérieur, mais l'être tout entier. Elle porte moins sur les usages et les façons de vivre que sur l'homme lui-même, sur sa pensée, sur son intelligence, sur son âme même. Pour tout dire, les affinités entre l'esprit alsacien et le génie français sont telles qu'elles s'expliquent mal par une influence du dehors, et qu'elles font supposer entre eux une réelle parenté d'origine. Les Allemands eux-mêmes le constatent involontairement lorsque, dans leurs colères contre les résistances des Alsaciens, il les traitent « de têtes de Welches ».

Toujours est-il que ces contrastes entre l'Alsacien et le « Schwob » les rendent peu sympathiques l'un à l'autre; ils font que, en dehors même de la politique, l'Alsacien réagit naturellement, parfois même inconsciemment, contre « le Prussien » et contre la germanisation.

Ainsi s'explique encore comment les Allemands ont tant de peine à comprendre leurs nouveaux sujets; d'habitude, ils n'y parviennent que lorsqu'ils s'avouent que les Alsaciens sont différents d'eux-mêmes, que, sous le patois germanique, un Alsacien pense, un Alsacien sent à la française. Et cela n'est pas seulement vrai des classes supérieures et des classes moyennes chez lesquelles l'éducation renforce la nature.

Néfaste influence d'une longue domination étrangère! s'écrient

les Allemands; le vernis français est plus épais et plus solide que nous ne l'avions imaginé, mais avec le temps et la force nous saurons bien l'effacer et, sous l'empreinte étrangère, faire reparaître le fond teutonique. Et ils s'y emploient de leur mieux, avec l'école, avec l'administration, avec l'armée. Ils ont eu beau faire, ce dressage germanique ne semble pas avoir entamé l'âme alsacienne. Après ses premières révoltes, elle s'est d'abord repliée sur elle-même, pour réagir ensuite, avec une énergie résolue, contre les exigences et contre les procédés du vainqueur.

Au lieu de les rapprocher, le contact prolongé des deux populations semble leur faire mieux sentir leurs divergences et leurs contrastes. Serrées l'une contre l'autre, sur le même sol étroit, elles vivent séparées, isolées. Les Allemands immigrés, les Prussiens particulièrement (ils forment plus de 80 pour 100 des Allemands du Reichsland) sont nombreux dans les villes, dans les grandes villes surtout. A Strasbourg, ils forment environ la moitié de la population; à Metz, les trois cinquièmes. Ils ont pris la place des émigrés en France qui, en quittant le pays au lendemain de l'annexion, ont fait tomber le prix des maisons et des terres et offert ainsi, involontairement, une sorte de prime à l'immigration allemande.

Mais entre ces immigrés et les indigènes, point de sympathie et peu de rapports. De même que dans les échelles du Levant, c'est comme deux peuples rivaux affrontés dans la même ville, d'autant qu'entre eux les Alsaciens ne parlent guère que le patois ou le français. Deux peuples et deux sociétés, entre lesquels, le plus souvent, pas d'autre contact que les rapports officiels forcés. Phénomène inattendu, là où les immigrés sont isolés ou en petit nombre, ils s'assimilent aux indigènes, au lieu de se les assimiler [1].

Un fait notoire, c'est la rareté des mariages entre Alsaciens-Lorrains et Allemands. On se rappelle le dénouement de *Colette Baudoche*. Quelques critiques l'ont reproché à Maurice Barrès, prétendant qu'il eût été plus conforme à la nature et à la vérité que la jeune Messine se décidât à épouser le bon gros docteur Asmus et fît souche, avec lui, d'une génération de néo-lorrains. C'était montrer une entière ignorance de la Lorraine annexée. Dans la vie réelle, Colette Baudoche n'eût pas épousé le professeur allemand; un tel mariage eût révolté tous ses parents et toutes ses petites amies messines. Bien mieux, m'affirmait un habitant de

[1] Voy. dans le *Correspondant* du 10 mars 1910 l'étude de M. Pierre de Quirielle ayant pour titre : « Les sentiments de l'Alsace. »

Metz, dans la vie réelle, Colette et sa mère n'auraient pas osé se promener avec le professeur Asmus. Peut-être y a-t-il à Metz quelques rêveurs qui ne désespèrent pas de conquérir à la Lorraine, à la civilisation française et à la culture latine, les envahisseurs germains; mais alors même que le charme du terroir et le génie de la race devraient opérer ce miracle, le fossé entre le Lorrain et l'Allemand est toujours trop large pour leur permettre des alliances de familles. Aux yeux des filles de Lorraine, toute union de ce genre n'est qu'une mésalliance.

En Alsace où, grâce à la communauté de la langue, l'intervalle entre immigrés et indigènes paraît moindre, les mariages entre les deux populations sembleraient devoir être fréquents. En fait, ils demeurent rares. Tout père alsacien répugne à donner la main de sa fille à un « Prussien ». Comme me le disait un vieux pasteur luthérien, une pareille union déconsidère une famille. En Alsace comme en Lorraine, on s'en fait un point d'honneur. S'il se rencontre quelques exceptions, c'est plutôt dans les petites villes ou les villages, où les immigrés sont isolés, où les Alsaciens se sentent de force à les absorber et à les convertir en Alsaciens.

Un des traits des Alsaciens, en effet, c'est leur foi en eux-mêmes, en leur pays, en leur race, leur foi en leur culture alsacienne, imprégnée depuis deux siècles de la civilisation et du génie de la France. Les Allemands, en leur orgueil teutonique, ont beau leur vanter les suprêmes mérites de la « Deutsche Kultur », les Alsaciens ne s'en laissent pas imposer par les hautaines affirmations de leurs maîtres. La culture allemande, elle ne leur est pas étrangère; ils en appréciaient, avant l'annexion, le sérieux et les fortes qualités; ils en connaissent aussi les défauts et les lacunes, le pédantisme, la raideur, la pesanteur, le mauvais goût, l'exclusivisme; et ces défauts, encore accrus par l'arrogance de la victoire, les brutalités de la conquête les leur ont rendus plus sensibles et plus choquants.

La culture allemande, ils la connaissent; mais ils connaissent aussi par expérience, par un long contact et une lente pénétration, la culture française, et, au grand scandale des Allemands, c'est à cette dernière que vont leurs préférences.

Au portail méridional de la cathédrale de Strasbourg se dressent deux statues de femmes attribuées par la légende à Sabine, fille de l'architecte Erwin de Steinbach. L'une, la tête penchée, les yeux bandés, tient en la main droite un sceptre brisé, et de la gauche laisse échapper le livre de la loi. L'autre, le front haut, la tête couronnée d'un diadème, les épaules recouvertes d'un manteau royal, tient en sa main un sceptre en forme de croix. De ces deux

figures la première symbolise la Synagogue dont le règne est passé; la seconde, l'Eglise dont le règne est éternel. C'est à peu près ainsi que les Allemands représentent aux Alsaciens-Lorrains la France et l'Allemagne, la culture française et la culture allemande. A les en croire, le règne de la première est passé à jamais; le sceptre de sa puissance est brisé, le livre de la science est tombé de ses mains. La nouvelle souveraine, celle qui règne sur le présent et qui possède les promesses de l'avenir, c'est l'Allemagne et la culture allemande. Malheureusement pour les détracteurs de la France et les panégyristes de l'Allemagne, les Alsaciens sont mieux que personne en état de comparer les deux pays et les deux cultures.

Ils n'ont point oublié ce qu'ils doivent à la France et à la civilisation française; et quand, pour les en détacher, les Allemands ont le mauvais goût de leur dépeindre la France comme une nation usée, corrompue, décadente, ils ne réussissent qu'à révolter le sentiment filial des Alsaciens pour une mère à laquelle ils ont été arrachés malgré eux.

Et ainsi les Allemands ont beau faire le procès de la culture française, enseignant, comme un dogme qui s'impose à tous, la supériorité de l'Allemagne, la suprématie universelle de la Deutsche Kultur, ils ne réussissent pas à convertir leurs nouveaux sujets. Les Alsaciens restent sceptiques; pour mettre en doute les téméraires affirmations de Houston Chamberlain, des apôtres du pangermanisme ou des zélateurs du teutonisme, il leur eût suffi de découvrir, du haut des Vosges, les premiers vols de nos aviateurs. Est-ce bien à un peuple en décadence, sans génie et sans courage, qu'est dû cet accomplissement du rêve des siècles, la conquête de l'air? Mais ce n'est pas seulement pour ses découvertes et pour ses victoires que les Alsaciens tiennent à cette culture française, traitée par leurs maîtres de décrépite et de corruptrice; ils la trouvent plus large et plus humaine, plus fine et à la fois plus profonde et plus complète que son orgueilleuse rivale. Puis, par dessus tout, elle leur agrée davantage; elle leur est plus sympathique; elle est plus d'accord avec leurs sentiments et leur génie propre, plus conforme à leur être intime et, pour tout dire, à leur âme alsacienne. Les inviter à s'en défaire, à s'en laisser dépouiller comme d'un vêtement usé et suranné, c'est leur conseiller de renoncer à une partie d'eux-mêmes, à ce qui constitue leur originalité propre, leur personnalité historique; c'est, pour mieux les absorber, leur prêcher une sorte de suicide moral.

Comment s'étonner que, de même que les Lorrains, les Alsaciens répugnent de toutes leurs forces à un pareil sacrifice?

« Chacun de nous, écrivait récemment M. André Lichtenberger, en son beau roman *Juste Lobel, Alsacien*, chacun de nous, penché sur lui-même, a retrouvé en soi une âme française en l'âme alsacienne. » Et cette découverte, plus d'un jeune Alsacien l'a dûe, en ces dernières années, à l'inintelligente arrogance du conquérant d'outre-Rhin. Il y a quelques mois, je voyais, à la devanture des kiosques de Strasbourg, une image intitulée *Die Eiserne Faust*. C'était dans le *Dur's Elsass*, le populaire et vaillant journal de Zislin, le patriote Alsacien, récemment encore emprisonné par les tribunaux allemands. Sous un énorme poing ganté de fer, qui menaçait de s'abattre sur elle, une frêle barque, battue des flots, portait deux jeunes filles en détresse que, à leur coiffure et à leur costume, on n'avait pas de peine à reconnaître pour les deux sœurs douloureuses, la Lorraine et l'Alsace. L'une, celle qui tenait le gouvernail, disait à l'autre : « Ma sœur, veille à notre bien » ; et qu'était ce bien précieux que l'Alsace serrait contre sa poitrine? L'image populaire l'écrivait en toutes lettres; c'était « la culture française ». C'est bien là, en effet, le précieux héritage que les deux provinces arrachées à la France tiennent par dessus tout à défendre contre la main de fer qui prétend le leur ravir.

La défense de la culture française, voilà ce qui domine aujourd'hui, voilà ce qui explique toutes les luttes politiques de l'Alsace-Lorraine. Il s'agit, pour les deux provinces, de savoir si, malgré la domination allemande, dans les conditions que leur a imposées le traité de Francfort, elles réussiront à sauver cette culture française, regardée par toutes deux comme leur culture nationale. Et pour y parvenir, elles sentent qu'elles ont besoin d'une large autonomie, d'une autonomie qui, en leur permettant de se gouverner elles-mêmes, leur permette de demeurer elles-mêmes. C'est pour cela qu'Alsaciens ou Lorrains sont unanimes à réclamer l'autonomie; c'est pour cela aussi qu'Allemands de tous les partis la leur refusent ou la leur mesurent avec une défiante parcimonie.

II

Alsaciens et Lorrains tiennent également à conserver la culture française, et, avec elle, le libre usage de la langue française. C'est ce qui réunit les deux provinces, d'ailleurs si différentes, dans le même effort, pour la même cause; ce qui, en face de l'adversaire commun, tend à rapprocher tous les partis, à associer toutes les énergies, en dépit des divergences politiques et des rivalités con-

fessionnelles. C'est le naturel résultat de l'histoire séculaire des deux provinces comme de la violence qui les a, malgré elles, enlevées toutes deux en même temps à leur ancienne patrie, la France. Ayant perdu cette patrie qui leur était également chère à toutes deux, Lorraine et Alsace, Alsace et Lorraine demeurent l'une et l'autre passionnément attachées à ce qui leur reste d'elle, à sa civilisation et à sa langue, à ce que la conquête n'a pu leur enlever de l'héritage de la France. Pour y voir leur patrimoine héréditaire, le bien et le lien national auxquels leurs ancêtres leur défendent de renoncer jamais, Alsaciens et Lorrains n'ont qu'à écouter les voix de leur terre natale, qu'à scruter leurs origines, qu'à remonter le cours de leur glorieuse histoire, qu'à se rappeler les grandes dates de leur passé et les plus nobles exploits de leurs aïeux. En dehors de cette culture française, devenue la leur propre, ils ne découvrent devant eux que dénationalisation et déchéance.

« Du jour, dit un des *Exilés* de Paul Acker, où j'ai saisi que, pour durer, en tant que peuple, nous devions uniquement rester Alsaciens, et que, pour rester Alsaciens, nous devions conserver intact tout notre patrimoine intellectuel, moral et artistique, conserver par conséquent tout l'héritage de la France et sa langue, j'étais sauvé. ».

Car, cela n'est pas moins vrai des Alsaciens que des Lorrains. Les Allemands leur répètent en vain, depuis quarante ans, avec les banales métaphores contemporaines, que, pour avancer dans la voie du progrès, ils n'ont qu'à se laisser germaniser, conformément aux saines méthodes de la culture allemande. Les Alsaciens répondent que tout autres ont été les voies de l'Alsace, qu'abandonner ses voies propres, c'est, pour elle, reculer, non avancer. Ils se plaisent à montrer que, depuis l'antiquité, l'histoire leur a fait parcourir des routes différentes de celles des pays allemands ; que, si l'Alsace a une personnalité, c'est, avant tout, à la France qu'elle le doit, et que cette personnalité, elle se condamne à la perdre, si elle se laisse détacher de la culture française.

Avant d'être unie à la monarchie des Bourbons, l'Alsace, remarquent-ils, n'était, depuis des siècles, qu'une expression géographique, sans individualité comme sans unité. C'est la France, et non l'Allemagne, qui l'a constituée en province, ayant conscience d'elle-même, de son rôle naturel, de sa vocation historique.

Le propre de l'Alsace, affirment résolument les plus réfléchis des Alsaciens, ce qui fait sa personnalité et son originalité entre tous les pays de France ou d'Allemagne, c'est qu'elle tient de la

nature et de l'histoire une double culture, une culture allemande, une culture française. Tandis que les docteurs d'outre-Rhin affectent de regarder en Alsace la civilisation française comme un vernis superficiel qui en défigure le caractère germanique, les Alsaciens la considèrent comme le trait essentiel de leur pays natal. Cette dualité de culture, legs d'une longue série d'ancêtres, ils prétendent la conserver, et quand ils sentent leur culture française menacée, ils s'attachent de toutes leurs forces à la défendre. C'est pour eux, rien n'a pu leur en ôter la conviction, la seule manière de rester eux-mêmes, de demeurer fidèles à leurs traditions et à leur esprit national. Car, chose qui révolte l'orgueil allemand, ce petit peuple ose avoir un esprit national, un esprit alsacien-lorrain.

Cette prétention, voici comment la formulait, dans un discours aux étudiants alsaciens-lorrains, un député au Landesausschuss : « Nous voulons qu'on ne s'oppose pas au libre développement de notre esprit national, c'est-à-dire qu'on nous reconnaisse le droit de perfectionner simultanément et la partie allemande et la partie française de notre culture. C'est cette double culture qui est notre marque spéciale, le signe distinctif de notre race, le caractère que nous devons nous efforcer de conserver, si nous ne voulons pas perdre notre originalité et nous amoindrir moralement[1]. » Et l'orateur continuait, aux applaudissements de ses jeunes auditeurs, en affirmant que, « chaque fois que les influences politiques voulaient contrarier cette vocation traditionnelle de l'Alsace et s'exercer au profit d'une assimilation trop exclusive, il était de leur devoir de résister ». De même, continuait-il, que sous le régime français, les Alsaciens étaient demeurés ouverts à la pensée allemande, de même, sous le régime allemand, « ils ne devaient pas hésiter à demander au génie français de féconder leur intelligence ». Cette vérité, ajoutait modestement le député alsacien, est si évidente, « qu'elle est presque devenue banale pour tous ceux qui ont étudié la mentalité, la conscience et l'âme alsaciennes ».

On ne saurait poser la question plus nettement, ni la résoudre plus fermement. Or, d'où vient, aujourd'hui, le péril pour cette culture traditionnelle de l'Alsace, pour ce qu'elle s'obstine toujours à regarder comme sa vocation? Vient-il du dehors? vient-il de la France et de l'influence française contre laquelle les soldats, les

[1] *Réflexions sur l'avenir intellectuel de l'Alsace*, conférence faite aux étudiants alsaciens-lorrains par M. Anselme Laugel, le 17 février 1909. Comparer le discours du même au banquet des étudiants alsaciens-lorrains, le 22 février 1910.

gendarmes, la police de l'Allemagne font bonne garde au sommet des Vosges? Vient-il au contraire du dedans, de l'administration impériale, du régime auquel l'Alsace est assujettie depuis 1870? La réponse ne saurait être douteuse, et l'orateur alsacien, invité à présider les banquets annuels des étudiants alsaciens lorrains ne pouvait négliger de le constater. Avec l'école allemande, instrument systématique de germanisation, avec l'obligation du service militaire en des régiments allemands, avec la pression quotidienne de l'administration impériale, la culture officielle allemande s'introduit forcément dans l'esprit alsacien; et « s'ils ne veulent pas être complètement envahis par elle, il faut que les Alsaciens s'efforcent de lui trouver un contrepoids capable de rétablir l'équilibre ». Le contrepoids nécessaire au maintien de leur culture nationale et à la sauvegarde de leur personnalité historique, où les Alsaciens peuvent-ils le découvrir, si ce n'est dans la civilisation et dans la langue françaises? C'est là une vérité si claire que, cette fois encore, on peut dire que, pour tout Alsacien qui réfléchit, pour tout Alsacien « conscient », elle est devenue un lieu commun.

La culture française, la langue française, c'est ainsi comme à leur plus précieux patrimoine héréditaire, et non pas uniquement par fidélité au souvenir, par amour de la France, que les Alsaciens leur demeurent attachés. S'ils y renonçaient, disent-ils, ils trahiraient leur histoire, ou mieux, ils se trahiraient eux-mêmes. L'Alsace ne serait plus qu'un pays sans originalité; les Alsaciens, un peuple sans caractère. Ils ne peuvent rester eux-mêmes qu'en conservant leur double culture, par suite qu'en restant fidèles à la langue et à l'esprit de la France. Se laisser dépouiller de la culture française, ce serait, de leur part, laisser mutiler leur nationalité; ce serait, pour ainsi dire, se laisser couper en deux. A leurs yeux, une Alsace défrancisée ne serait plus l'Alsace, mais une vulgaire province allemande, sans génie propre, sans rôle historique. Elle ne serait plus qu'une obscure marche germanique, condamnée, selon le mot de Bismarck, à n'être que le glacis du nouvel empire. Or, c'est à quoi les Alsaciens ne veulent se résigner. Ils trouvent que leur Alsace vaut mieux que cela, et, fût-il Allemand, qui les connaît est de leur avis.

On voit combien profond est le malentendu entre les Alsaciens et leurs maîtres. Ces derniers, méconnaissant les traditions et les sentiments de l'Alsace, prétendent lui imposer une culture exclusivement allemande; les Alsaciens résistent, se cramponnent obstinément à leur double culture, répétant, avec leur député, M. Laugel : « Le jour où nos esprits seraient fermés à l'idée

française, nous ne serions plus qu'à demi-Alsaciens. » C'est ce qui fait l'intérêt tragique de cette lutte inégale, ce qu'il nous importe de comprendre, à nous, Français, autant qu'aux Allemands. L'attachement que nous gardent les Alsaciens n'est pas uniquement d'ordre sentimental, fait d'affection ancienne et de généreuse sympathie; il leur vient de la tête autant que du cœur; il est raisonné, et par là même durable, fondé sur cette conviction qu'en étant fidèles à notre civilisation et à notre langue, ils sont fidèles à leur Alsace, si bien qu'ils ne peuvent nous renier sans la renier. En ce sens, on pourrait dire que cette fidélité au souvenir de leur ancienne compagne de gloire et d'infortune, que leur noble préférence pour la grande vaincue de 1870 est moins, de leur part, un sacrifice, une immolation, qu'un effort réfléchi pour sauver leur vie propre, leur personnalité nationale. Et c'est ainsi que pour l'Alsace, non moins que pour la Lorraine, germanisation équivaut à dénationalisation.

Voilà ce que les Allemands ne veulent pas comprendre. Ils ne reconnaissent pas la double culture revendiquée par l'Alsace, ou si l'évidence les contraint à l'apercevoir, c'est pour s'appliquer à la détruire. Telle n'était pas, autrefois, la conduite de la France. Pour faire triompher sa civilisation, elle n'a pas eu besoin de recourir à l'esprit d'exclusivisme et aux procédés vexatoires employés aujourd'hui par les Allemands. En cela, elle s'est montrée à la fois plus humaine et plus confiante en soi. La France peut se vanter d'avoir eu, envers l'Alsace, une politique plus large, plus généreuse et, par là même, plus intelligente. Durant les deux siècles que l'Alsace est demeurée sous notre domination, nous n'avons pas méconnu le caractère mixte des populations alsaciennes; nous ne prétendions pas effacer chez elles toute trace de culture germanique; nous ne faisions pas la guerre à la langue allemande, comme on la fait, aujourd'hui, sous nos yeux, à la langue française. Quelques-uns de nos compatriotes ont, depuis 1870, paru le regretter; ils s'imaginent que si nous l'avions traitée autrement, si nous l'avions soumise à des procédés de francisation systématique, l'Alsace serait aujourd'hui plus française. On nous permettra d'en douter. C'est parce que la France a su comprendre, a su respecter le caractère propre de l'Alsace; c'est parce qu'elle n'a pas fait violence à leur tempérament, à leurs traditions, à leur langue et à leurs instincts héréditaires que les Alsaciens ont trouvé dans la France une patrie, et qu'ils lui demeurent attachés et reconnaissants jusque dans les douleurs de la séparation. Les marques de sympathie que persiste à nous donner, sous la domination allemande, cette Alsace que les Alle-

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

mands proclament de sang comme de langue germanique sont notre récompense et notre gloire. Libre aux Allemands de réprouver cet attachement d'un peuple à une nation d'autre race ou d'autre langue comme une anomalie monstrueuse, un scandale injurieux qu'ils ne sauraient tolérer. Le cas est peut-être unique dans l'histoire; il n'en fait que plus d'honneur à la France, aussi bien qu'à l'Alsace. Rien ne montre mieux la force et la sincérité de l'affection qui l'attachait à nous, de même que rien ne révèle mieux les affinités naturelles, la secrète parenté intellectuelle et morale des deux pays.

La culture française que les Alsaciens s'entêtent à vouloir conserver, ils n'y tiennent pas seulement parce qu'elle est conforme aux plus impérieux de leurs besoins, aux plus nobles de leurs aspirations héréditaires; ils voient en elle le seul moyen, pour leur petite patrie, de remplir le rôle qu'ils considèrent comme sa vocation historique. Cette vocation, ils ne se lassent pas de le rappeler aux Allemands, c'est de servir de lien, et comme ils disent, d'interprète loyal entre la France et l'Allemagne; et pour cela, n'ont-ils pas besoin de connaître également les deux langues, les deux littératures? Cette prétention à laquelle applaudissaient leurs pères scandalise et irrite les Allemands de la nouvelle Allemagne. Nous n'étions, quant à nous, au temps de notre domination, ni si susceptibles, ni si défiants. Rapprocher les deux grands peuples voisins, les aider à se comprendre et à s'entendre, nous semblait bien le rôle auquel la nature et l'histoire invitaient l'Alsace; et cette haute fonction, au lieu de la lui interdire ou de chercher à l'en dégoûter, nous étions plutôt enclins à l'y encourager, y voyant un avantage pour les deux nations.

Plus d'une fois, aux temps de la domination française, l'université de Strasbourg, sous l'ancien régime, les facultés françaises, depuis la Révolution, s'y sont essayées non sans quelque succès. Il en est autrement de la nouvelle Université de Strasbourg, « l'Université Empereur Guillaume, fondée comme un centre de culture allemande dans les marches *welches* ». Le gouvernement impérial a construit pour elle un palais fastueux; mais à cette fondation en terre alsacienne, il a donné un caractère allemand exclusif et militant. A peine si quelque rare Alsacien a pu être admis à monter en ses chaires, comme privat-docent. L'université de Strasbourg est comme la garnison intellectuelle du pays d'Empire; elle est chargée d'achever par la conquête des esprits la conquête militaire de 1870. A cette œuvre patriotique elle fait servir toutes les armes de la science allemande.

Jusqu'ici, ses maîtres eux-mêmes sont contraints de le reconnaître, ils n'y ont guère réussi. L'âme de leurs élèves alsaciens-lorrains leur échappe. La partialité allemande les rebute, l'orgueil germanique les révolte; c'est le châtiment de tout enseignement officiel, quand il froisse les sentiments intimes de la jeunesse. Et les rigueurs du sénat de l'Université envers les jeunes Alsaciens-Lorrains, la dissolution de leurs cercles d'études ne sont pas faites pour gagner leur confiance. L'Université de Strasbourg compte assurément des professeurs de haute distinction; mais sauf deux ou trois peut-être, tels que M. Wittich, ils ne comprennent point les Alsaciens, et ils ne les comprennent point parce qu'ils s'obstinent à les regarder comme de purs Allemands en rébellion contre l'esprit national. Lourde erreur chez des maîtres de la jeunesse, erreur psychologique qui leur enlève toute autorité morale et met toute leur pédagogie en défaut. Leur ignorance du caractère alsacien, leur mépris de la culture franco-alsacienne, leur prétention d'effacer de l'esprit de leurs auditeurs, comme de la terre d'Alsace, tout ce qui n'est pas germanique, ne font, au lieu de le combler, qu'élargir et creuser le fossé entre la nouvelle Allemagne et l'Alsace-Lorraine. Et ainsi, après quarante années de persévérants efforts, l'Université et l'école, l'administration impériale et les Kreisdirektors, le service militaire et les sergents prussiens, loin de réussir dans le dressage à l'allemande des générations nouvelles, ne sont parvenus qu'à les y rendre moralement réfractaires. L'élite surtout est plus que jamais en garde contre le système de germanisation; elle s'irrite de se voir traiter comme un enfant déformé, assujetti, malgré lui, sous prétexte de lui redresser la taille, aux rigides appareils de l'orthopédie teutonique.

Et cette résistance alsacienne à l'œuvre de dénationalisation, la jeunesse bourgeoise universitaire n'est pas seule à en donner l'exemple. Les femmes, en cette lutte de tous les jours, ne le cèdent pas aux hommes; la jeune fille et la jeune femme montrent non moins de vaillance et d'entrain, non moins de résolution et de dévouement que leurs frères ou leurs époux. Or, en pareil conflit de race ou de langue, de culture et d'éducation, l'action de la femme est souveraine; c'est à elle qu'à la longue revient la victoire. La gardienne du foyer a partout la garde des traditions familiales et de l'esprit national. Ni en Alsace, ni en Lorraine, la femme n'a failli à cette haute mission. Sans mépriser la femme allemande, elle se sent différente et est fière de l'être; et ce par quoi elle s'estime supérieure, elle sait à qui elle le doit. « C'est aux femmes alsaciennes, écrivait récemment un Strasbourgeois,

qu'est échue la tâche enviable de veiller sur le trésor. Rendons-leur cet hommage qu'elles ont su conserver le talent commis à leur garde et le faire fructifier. C'est à la langue et à la « culture » françaises que les femmes alsaciennes doivent cette sensibilité nuancée, ces modulations de l'esprit qui, jointes à leurs qualités héréditaires, leur composent la physionomie personnelle qui nous les rend chères[1]. » Ici triomphe souvent « la double culture »; elle donne à l'Alsace des femmes d'un accomplissement rare, d'un parfait équilibre intellectuel et moral, qui savent joindre le sens pratique au sentiment de l'idéal, et mettre le premier au service du second. Ces femmes sont les plus ardentes et les plus dévouées zélatrices de la langue française, et elles savent trop ce qu'elles perdraient elle-mêmes en grâce et en ascendant, si elles venaient à abandonner la culture franco-alsacienne, pour jamais la trahir. Nous pouvons compter qu'elles sauront lui demeurer fidèles; et ces sentiments de reconnaissant attachement, elles se feront un pieux devoir de les transmettre à leurs enfants, et, par eux, aux générations futures. Qui a pour soi la femme a les promesses de l'avenir. Nous nous représentons d'habitude l'Alsace, nous l'admirons, nous la vénérons sous la figure, devenue classique, d'une jeune et robuste Alsacienne en costume populaire, coiffée du ruban au large nœud noir. Que pour nous ce ne soit pas là seulement un symbole; le sentiment national, la femme d'Alsace-Lorraine ne se contente pas de le personnifier à nos yeux, elle l'incarne à son foyer, elle le propage dans son sang et autour d'elle, elle le fait durer, elle lui assure la vie, et, par là même, la victoire.

III

Une autre raison explique la résistance des Alsaciens-Lorrains et, avec leur fidélité au souvenir de la France, leurs préférences pour la culture française. Nous voulons parler de leurs penchants démocratiques qui leur rendent pénibles, pour ne pas dire odieux, l'esprit, les habitudes, les procédés de l'administration ou de l'armée impériale, souvent même l'esprit hiérarchique de la société allemande. Ces penchants démocratiques proviennent, eux aussi, de l'influence française, de l'éducation française; c'est une partie de l'héritage moral légué aux deux provinces par la France moderne. Toutes deux, la Lorraine surtout, les tiennent, comme

[1] *Le Devoir alsacien*, par le docteur Ferdinand Dollinger, brochure éditée par la *Revue alsacienne illustrée*. 1911.

nous-mêmes, de la Révolution française; et elles y sont si attachées qu'on a pu les regarder comme le lien le plus fort entre elles et nous, et en conclure que c'est la Révolution qui avait soudé moralement l'Alsace à la France.

Que la Révolution ait cimenté l'union de l'Alsace à la France, Français et Allemands sont d'accord pour le reconnaître. Mais aux uns comme aux autres, les Alsaciens ont le droit de rappeler que leurs tendances démocratiques ou républicaines sont bien antérieures à 1789. L'Alsace en portait le germe en elle-même, dès avant l'annexion à la France; comment être surpris que les idées de la Révolution y aient poussé des racines si profondes? L'Alsacien ne craint pas de se vanter d'être « démocrate par vocation ». Selon le mot de M. Léon Lefébure, il a en lui l'instinct de l'égalité. Le vieil esprit de l'Alsace, son esprit politique autochtone, se personnifie, pour ses enfants, dans la « Décapole », dans les dix villes impériales qui, sous l'autorité lointaine et nominale de l'empereur et de l'empire, formaient de libres républiques se gouvernant elles-mêmes. Car, entre le Saint-Empire romain germanique dont relevait l'Alsace au quinzième et au seizième siècles et le moderne empire allemand dans lequel on invite l'Alsace à « reprendre place », il n'y a guère de commun que le titre impérial. Le gouvernement de ces libres cités alsaciennes ressemblait singulièrement à celui de leurs voisins de la Suisse qui, elle aussi, avant que son indépendance fût reconnue, faisait partie du vaste corps amorphe, appelé le Saint-Empire; Mulhouse entra même dans l'alliance des villes helvétiques et forma un canton suisse jusqu'en 1798, où la petite république se donna librement à la France.

Ces tendances libérales et particularistes des villes de l'ancienne Alsace survécurent à leur annexion aux Etats des Bourbons[1]. Elles gardèrent longtemps leurs institutions particulières, comme elles conservèrent le libre exercice de leur culte jusqu'à la fin de l'ancien régime. Aussi doit-on accorder aux Alsaciens que ce n'est pas la France seule, mais bien leur longue histoire qui a préparé de loin leur Alsace aux revendications politiques modernes. Si la Révolution française et la déclaration des Droits de l'homme ont rencontré, entre les Vosges et le Rhin, un accueil aussi enthousiaste, c'est, nous disent les Alsaciens, avec M. Anselme Laugel, que « les principes de 1789 répondaient trop aux idées de nos pères pour ne pas trouver dans leur cœur un écho retentissant ».

[1] Voy. p. ex. dans le *Correspondant* du 25 juillet 1903 l'étude de M. Léon Lefébure intitulée : *le Drame de l'âme alsacienne au XVII[e] siècle.*

Entre la vieille Alsace et la France nouvelle, issue de la Révolution, il y avait une sorte d'harmonie préétablie; et l'on ne s'étonne pas que ce fût de Strasbourg, du salon du maire Dietrich, que la *Marseillaise* prit son vol dans le monde. Si les Allemands l'ignorent, comment les Alsaciens l'auraient ils oublié?

En aucune province de France peut-être, les aspirations de nos aïeux de 1789 n'ont trouvé et n'ont gardé de plus sagaces et plus fermes défenseurs. Elles y ont survécu aux erreurs et aux désenchantements de la Révolution. A la veille de Wœrth, en 1870, l'Alsace était encore un des foyers provinciaux du libéralisme français. La conquête allemande n'a pas modifié l'esprit alsacien. L'Alsace est restée libérale, comme elle est restée démocratique. Cela fait partie de sa tradition alsacienne, aussi bien que de sa tradition française, et cette double tradition a passé dans son sang. Ces tendances séculaires s'accommodaient sans peine de la souveraineté nationale; on n'en saurait dire autant de la domination allemande. La dure discipline prussienne, l'esprit hiérarchique autoritaire des administrations impériales, la rigide structure sociale de l'Allemagne, avec ses compartiments fermés aux cloisons étanches, heurtent les habitudes des Alsaciens, aussi bien que des Lorrains, froissent leur légitime amour-propre, les blessent dans le sentiment de leur dignité, provoquent avec leur antipathie leur dérision ou leur colère. De là une autre raison de leur prédilection instinctive ou raisonnée pour notre culture française qui, en même temps que supérieure, leur paraît à la fois plus rationnelle et plus moderne.

C'est qu'en effet l'évolution sociale, dans le sens où la pousse toute notre civilisation contemporaine, est beaucoup moins avancée en Allemagne qu'en France et en Alsace-Lorraine. Un philosophe, un politique est libre de professer que cela même est un avantage pour l'Allemagne, un danger pour la France. Etre trop en avance sur ses rivaux peut parfois sembler périlleux pour un peuple. Mais ce sont là des considérations *in abstracto* qui peuvent frapper un homme de cabinet, en garde contre les séductions de la démocratie; elles ne sauraient toucher des populations comme celles de l'Alsace, entraînées dès longtemps par le large courant démocratique moderne. A ce peuple d'Alsace-Lorraine, ses maîtres allemands auront beau vanter la supériorité de l'esprit hiérarchique, la légitime autorité des traditions aristocratiques, il n'y verra, comme ses frères « welches », qu'une marque d'infériorité d'une race arriérée. Un reste des époques barbares, un anachronisme politique, une survivance sociale, c'est bien ainsi qu'apparaît aux Alsaciens, non moins qu'aux Lorrains, l'esprit

de caste allemand, tout ce qui persiste de féodal ou d'ancien régime dans les mœurs, les lois, les institutions, dans la culture même de l'Allemagne impériale.

Bourgeois et hommes du peuple en sont presque également choqués dans leurs fibres intimes et leurs instincts héréditaires; s'ils se comparent aux Allemands, ils se jugent supérieurs, se sentant plus modernes. Et cela n'est pas moins vrai des Alsaciens catholiques ou conservateurs que des autres. C'est affaire de caractère, d'éducation, de race peut-être, non de doctrine ou de parti; préjugé, si l'on veut, mais préjugé enraciné dans l'esprit et dans les mœurs, par où les Alsaciens diffèrent profondément de la plupart des Allemands, des Prussiens surtout, et qui, par là même, leur rend pénible et odieuse l'administration de leur pays par les Allemands de la vieille Allemagne, — d'autant que ces derniers, enflés de leur supériorité, ont rarement assez de tact pour éviter ce qui froisse leurs administrés.

Entre l'Alsacien-Lorrain et l'Allemand, il y a là une véritable opposition de tempérament moral, d'où résulte, pour les nouveaux sujets de l'empire, une souffrance telle que beaucoup, à la longue, ne se sentent pas la force de la supporter. C'est une des choses qui font comprendre comment, depuis la guerre, tant d'Alsaciens-Lorrains ont quitté les provinces annexées, comment, chaque année encore, alors même que, aux yeux de tous les patriotes, le devoir d'un Alsacien est manifestement de rester, il est tant de fils de l'Alsace et de la Lorraine qui se décident à quitter leur « pauvre et beau » pays [1]. C'est que, sous la domination allemande, ils s'y sentent mal à l'aise et comme dépaysés; l'air leur en paraît alourdi, il leur semble que, de l'autre côté des Vosges, on respire plus librement. Entre ceux qui ont quitté l'Alsace-Lorraine pour rester ou pour redevenir Français et ceux qui demeurent sur la terre arrachée à la France pour y maintenir la culture et les idées françaises, nous n'avons pas le droit de choisir; mais, pour qui considère les choses du haut de la tour de Strasbourg ou des clochers de Metz, les meilleurs serviteurs de l'Alsace-Lorraine, les meilleurs défenseurs de l'idée alsacienne, en même temps que de la culture française, sont encore ceux qui n'ont pu se résoudre à l'abandon de la terre natale. En se résignant à ne point la quitter, ils n'ont, en tout cas, pas fait un moindre sacrifice, car les idées et les traditions qu'ils tiennent de nous, Français, et de leurs aïeux, Alsaciens, leur rendent souvent dure l'existence à

[1] Voy. le *Devoir alsacien*, brochure de M. le docteur Ferdinand Dollinger, citée plus haut.

l'ombre du drapeau allemand, sous une administration hautaine, imbue de l'orgueil de race et de l'esprit de caste, sous des fonctionnaires étrangers au pays et, encore plus, aux sentiments et aux coutumes de la vieille Alsace. A cet égard, on peut dire que, entre le nouvel empire germanique, fondé sur le droit des princes et sur la hiérarchie des classes, et l'Alsace, héritière des principes de la Révolution, il y a une véritable incompatibilité d'humeur. N'étant pas libre de divorcer en rompant les liens qui l'enchaînent à ses maîtres, l'Alsace-Lorraine demande que ces liens se desserrent et s'allègent, de façon à recouvrer la liberté de ses mouvements. C'est pourquoi encore elle réclame l'autonomie.

Car l'autonomie revendiquée par les Alsaciens-Lorrains n'est point seulement, pour eux, une conception politique, destinée à satisfaire leur goût d'indépendance et leurs penchants particularistes ; c'est un besoin impérieux de leur nature, de leur tempérament moral, de toute leur personnalité historique. L'autonomie est, pour eux, sous la domination allemande, le seul moyen d'échapper aux contacts quotidiens qui les froissent ; le seul, également, de conserver, avec leur culture française, leur génie propre, leur caractère alsacien ou lorrain ; le seul, en un mot, de rester eux-mêmes en sauvant leur esprit national.

Aussi, toutes les opinions, tous les partis s'y sont-ils également ralliés : catholiques et protestants, libéraux et socialistes ; mais l'autonomie qu'ils revendiquent est une autonomie réelle, effective, qui rendra le pays à lui-même, selon la claire formule : L'Alsace-Lorraine aux Alsaciens-Lorrains.

IV

L'autonomie, dans le cadre légal de l'empire allemand, l'Alsace-Lorraine gouvernée et administrée par des Alsaciens-Lorrains, selon une constitution et des lois votées par les représentants du pays, peut-on dire que ce soit une chimère ? Ce n'est là, en tout cas, ni une violation du douloureux traité de Francfort, ni une révolte contre la constitution du nouvel Empire allemand. C'est, tout au rebours, la conséquence logique du traité de Francfort, l'application au Reichsland, au pays d'Empire, de la constitution fédérale et des institutions normales de l'Empire. L'Alsace-Lorraine proclamée allemande revendique le bénéfice du droit allemand, du droit reconnu aux plus chétives principautés des 25 Etats du nouvel Empire germanique, le droit de se régir

elle-même conformément à ses propres lois. Ce droit, à quel titre l'Allemagne le lui peut-elle refuser?

La revendication, au regard même des institutions fédérales et des coutumes allemandes, est si naturelle et si légitime que les Allemands n'osent la repousser en principe. L'autonomie, ils l'ont eux-mêmes longtemps promise à l'Alsace-Lorraine, y voyant le seul moyen d'en gagner les bonnes grâces et de la réconcilier avec le sort que lui a fait la conquête. L'autonomie, ils prétendent même la lui avoir concédée à l'aide de la nouvelle loi votée par le Reichstag et acceptée par le Bundesrat. On sait ce qu'en pensent les Alsaciens-Lorrains, et comment, au lieu de se féliciter de leur nouvelle constitution, ils la jugent perfide et dangereuse pour leurs droits [1]. L'autonomie qu'on se vante de leur avoir accordée n'est assurément pas celle qu'ils revendiquent, attendu qu'elle n'est pas celle dont jouissent, dans l'empire, les plus minces Etats confédérés. La constitution qu'on leur présente comme un bienfait, elle a été fabriquée à Berlin, sans que l'Alsace-Lorraine fût consultée, et sans qu'elle ait le droit de la réviser; — le libre Parlement qu'on lui concède sera dominé par une Chambre haute dont l'empereur nommera à son choix la moitié des membres, sans compter les hauts dignitaires, membres de droit; — le gouvernement alsacien-lorrain restera aux mains d'un statthalter prussien, nommé par l'empereur et révocable au gré de l'empereur; — l'administration demeurera livrée comme aujourd'hui aux fonctionnaires prussiens et, pour les petits emplois, aux vétérans d'outre-Rhin; — les élections, il n'y aura pas besoin, pour y prendre part, d'être Alsacien-Lorrain, il suffira d'être Allemand; Prussiens, Bavarois, Badois seront admis à voter, sans renoncer à leur patrie d'origine. Il n'est pas jusqu'aux circonscriptions électorales qui n'aient été savamment découpées par les fonctionnaires allemands pour écarter, si possible, l'élite des patriotes d'Alsace-Lorraine. Que vaut une autonomie ainsi réglementée, au mépris du droit et des coutumes de l'Empire? et comment, avec de telles précautions prises contre eux, l'Alsace-Lorraine serait-elle aux Alsaciens-Lorrains?

Demain, autant que par le passé, l'Alsace-Lorraine va demeurer terre d'Empire, sujette de l'Empire, astreinte à des lois d'exception qui lui refusent le bénéfice du droit commun. Et pourquoi cela?

Les mieux disposés envers elle des Allemands ne le lui dissi-

[1] Voir la *Nouvelle loi constitutionnelle de l'Alsace-Lorraine*, par M. l'abbé Wetterlé, *Correspondant* du 10 juin 1911.

mulent point : parce qu'elle ne leur semble pas encore mûre pour l'autonomie, c'est-à-dire parce qu'à leur gré, elle n'est pas assez allemande; parce qu'elle prétend demeurer elle-même, garder ce qui fait sa personnalité historique, ce qui la distingue de tous les pays d'outre-Rhin, sa culture française.

Malentendu tragique! cercle, en apparence sans issue, où le vainqueur se flatte d'enfermer sa conquête; c'est pour sauvegarder ses traditions nationales et son individualité séculaire, grâce à sa culture française, que l'Alsace-Lorraine revendique l'autonomie; et ses maîtres lui déclarent qu'elle n'aura d'autonomie réelle que le jour où elle aura renoncé à cette culture française, justement tenue par elle comme la sauvegarde de sa vie nationale. Cette abjuration qui, à leurs yeux, serait une apostasie, cette répudiation des gloires du passé et de la foi de leurs aïeux, les Alsaciens-Lorrains s'y refusent. L'autonomie, ils n'entendent pas la payer de leur culture franco-alsacienne, autant dire de leur esprit national. A ce prix, ils aiment encore mieux demeurer terre d'Empire, ils préfèrent souffrir et combattre; et c'est ainsi qu'ils se préparent à reprendre la lutte pour la libération, sur le terrain nouveau où les confine la nouvelle constitution. Lutte inégale et douloureuse, où nos fraternelles sympathies ne seront pas seules à les soutenir.

En ce combat pour l'émancipation, l'Alsace-Lorraine a pour elle non seulement le bon droit, mais la logique de l'histoire et des constitutions allemandes, l'énergie résolue de ses enfants, la vitalité de son tempérament national, et enfin la supériorité de sa double culture. Les Allemands la sentent obstinée à la résistance; mais, pour la vaincre, ils se flattent d'avoir, chez elle, en dehors même des immigrés et de la foule des fonctionnaires, un allié sournois et puissant : l'esprit de parti. Là, pour l'Alsace-Lorraine est le péril; saura-t-elle déjouer les espérances mises par ses maîtres sur ses divergences politiques et ses rivalités confessionnelles? Pour venir à bout de ses répugnances, les Allemands s'en reposent sur ses divisions intérieures, sur la mutuelle antipathie et les longues défiances des conservateurs et des libéraux, des catholiques et des protestants. Ils comptent sur la collaboration et les séductions des partis allemands, jaloux d'offrir aux divers groupes d'Alsace Lorraine le concours intéressé d'amis d'au-delà du Rhin. Ils comptent sur le socialisme, sur la « Sozial Demokratie » allemande qui, en tant que dissolvant de l'esprit national alsacien-lorrain, n'est, dans les provinces annexées, qu'un pionnier de la germanisation, un auxiliaire du pangermanisme. Ils comptent, non moins peut-être, sur le « Centre » qui, par son dévouement à

l'Eglise, par sa politique religieuse, a une prise naturelle sur le clergé alsacien-lorrain, et qui, en soutenant au Reichstag quelques-unes des revendications du Reichsland, avait su naguère gagner les sympathies des catholiques de Lorraine et d'Alsace, si bien que, hier encore, plusieurs de leurs députés au Reichstag de Berlin avaient pris rang parmi les membres ou les « hôtes » de ce grand parti politico-religieux.

A sa propagande parmi nos anciens compatriotes, les fautes de la République française, depuis un quart de siècle, avaient, hélas! fourni des armes dont la presse et le clergé allemands avaient su largement user. En Lorraine et en Alsace, comme en Orient et au Canada, comme dans le monde presque entier, l'aveugle anticléricalisme des ministères du Bloc a porté au renom et à l'ascendant de la France, parfois à la culture française elle-même, un dommage que les catholiques d'Allemagne, en cela soutenus par leur gouvernement, se sont appliqués à mettre à profit.

Pendant que les lois françaises fermaient les maisons religieuses et dépouillaient l'Eglise, le gouvernement impérial rehaussait en Alsace-Lorraine les traitements du clergé; il montrait à l'Eglise et aux établissements ecclésiastiques une bienveillance d'autant plus souriante qu'elle n'était pas désintéressée. Comment de nombreux catholiques n'auraient-ils pas été frappés d'un pareil contraste? De quelle paix, de quelle liberté leurs pasteurs et leurs œuvres ne jouissent-ils pas, sous le sceptre chrétien du pieux empereur Guillaume, le pèlerin de Rome et de Jérusalem?

Les catholiques allemands de Cologne et de Fribourg, emmêlant la religion et le patriotisme, ne se faisaient pas scrupule de représenter à leurs frères de Metz et de Strasbourg la nouvelle Allemagne des Hohenzollern comme la nation chrétienne entre toutes, l'élue du Très Haut, celle à laquelle revenait de droit, comme à l'héritière légitime, la haute mission désertée par l'ancienne fille aînée de l'Eglise. Car l'orgueil allemand et les ambitions pangermanistes revêtent, selon les partis et les croyances, les formes les plus diverses et les déguisements les plus opposés. A côté du pangermanisme hétérodoxe, protestant ou libre penseur, dont Luther reste un des prophètes, il y a une façon de pangermanisme catholique qui, reprenant à son compte les grands rêves du moyen âge, ferait volontiers de l'empire bismarckien un nouveau Saint-Empire germanique, allié de l'Eglise et protecteur du pontificat.

Pour que de tels songes pussent séduire les catholiques et le clergé d'Alsace-Lorraine, il faudrait que leur mémoire fût courte et leurs oreilles fermées aux leçons de l'histoire et à l'enseigne-

ment de la plupart des Universités d'outre-Rhin. Comment leur persuader que le germanisme est l'allié naturel de Rome, ou que la culture allemande est, plus que la française, imprégnée d'esprit chrétien et d'esprit catholique? Y a-t-il si longtemps que, sous le nom d'ultramontanisme, le catholicisme était dénoncé par les fondateurs du nouvel empire comme un corps étranger, une importation de Welches dont tous les vrais Germains devraient affranchir le Vaterland? N'est ce pas de la bouche d'Allemands qu'est parti, naguère encore, le cri de *Los von Rom?* et n'est-ce pas au nom même de la culture germanique qu'a été engagée contre la hiérarchie romaine la mémorable bataille du Kulturkampf? Il serait prudent, pour les catholiques de Lorraine et d'Alsace, de ne pas considérer seulement les phases récentes d'une politique religieuse dont peu d'années peuvent changer la face; de se rappeler qu'en dépit de la puissance parlementaire du Centre, les catholiques de Prusse n'ont pas encore pu conquérir la « parité » avec leurs compatriotes « évangéliques ». L'histoire religieuse de la Prusse ou de l'Allemagne et les courants intellectuels de la pensée germanique sont-ils si séduisants ou si rassurants pour le clergé catholique de Lorraine ou d'Alsace qu'il en oublie les traditions de ses ancêtres alsaciens ou lorrains, et qu'il sacrifie à l'alliance d'un parti allemand les vœux les plus légitimes de l'Alsace Lorraine? Il est toujours périlleux pour l'autorité morale des défenseurs de l'Eglise de paraître subordonner l'intérêt national aux intérêts ecclésiastiques. Cette erreur, le clergé d'Alsace-Lorraine est à la fois trop clairvoyant et trop patriote pour la commettre.

Tout en reconnaissant la grandeur des services rendus à l'Eglise, en Allemagne, par Windthorst et par ses successeurs, les catholiques d'Alsace-Lorraine sentent qu'ils peuvent demeurer fidèles à leur foi et à l'Eglise sans s'inféoder politiquement au Centre allemand.

Dans la lutte pour l'autonomie, c'est encore, de la part des catholiques, le meilleur moyen de dissiper les préventions injustes de leurs compatriotes et de garder leur bon renom de loyaux Alsaciens-Lorrains. Pour conquérir cette autonomie politique qu'ils n'ont pas été les derniers à revendiquer, ils ont, eux aussi, besoin de montrer qu'ils ont conservé ou reconquis leur autonomie morale, et qu'ils ne vont prendre le mot d'ordre ni à Cologne, ni à Berlin. C'est là ce qu'osent réclamer de tous les fils de l'Alsace-Lorraine, sans distinction d'origine ou de parti, M. Preiss, M. l'abbé Wetterlé et les fondateurs de l'Union nationale.

Une telle exigence en un pareil combat ne saurait étonner.

Comment sauvegarder leur culture franco-alsacienne, s'ils aliènent leur liberté en s'affiliant à des partis allemands, tous d'accord pour les dénationaliser? Comment conquérir la pleine autonomie que les fractions allemandes du Reichstag ont été unanimes à leur refuser, s'ils ne savent pas s'affranchir de la tutelle des partis d'outre-Rhin? Ne pas se laisser mettre à la remorque des fonctionnaires, des immigrés, ne pas se laisser enrégimenter par les groupes politiques prussiens, bavarois ou badois; marcher unis entre eux sous leurs chefs indigènes, tel semble aujourd'hui, pour les Alsaciens-Lorrains, le premier devoir et la première condition du succès. En dehors de là, il n'y a pour eux que confusion et déception. La devise qu'ils ont la légitime prétention de faire triompher devant l'envahisseur, « l'Alsace-Lorraine aux Alsaciens-Lorrains! », c'est à eux de l'appliquer d'abord dans leurs élections et dans leurs groupements politiques. A travers toutes leurs divergences politiques ou religieuses, ils ont un programme qui leur est également cher à tous, la défense de la culture française, ils ont un idéal commun pour lequel tous sont prêts à combattre, l'autonomie politique. Comment iraient-ils s'enrôler sous la bannière des partis allemands, alors qu'ils ont eux-mêmes une bannière qui symbolise toutes leurs revendications et peut tous les rallier autour d'elle, le drapeau rouge et blanc de l'Alsace-Lorraine?

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
BEAUX-ARTS — LITTÉRATURE — VOYAGES

QUATRE-VINGT-TROISIÈME ANNÉE

PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS DEPARTEMENTS & ETRANGER :

UN AN : 35 FR. — SIX MOIS : 18 FR. — UN NUMÉRO : 2 FR. 50

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

PARIS. — 31, RUE SAINT-GUILLAUME